



N° **117** /AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT **27 DEC 2018**
/AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 du
En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de Réhabilitation des routes
revêtue Molyko-Bokova-Bonakanda-Buea Town dans le département du Fako,
Région du Sud-Ouest

Financement : BIP MINTP, Exercices 2019 et suivants.
IMPUTATION : 36 467 03 44 11 110 2250

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

1. Objet de l'Appel d'Offres :

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de Réhabilitation des routes revêtues Molyko-Bokova-Bonakanda-Buea Town dans le département du Fako Région du Sud-Ouest.

2. Allotissement

- Les travaux sont repartis en un (01) lot unique présenté comme suit :

région	département	Tronçons	Longueur estimée (KM)	Budget Prévisionnel TTC	Délais (mois)	Type d'intervention
SUD-OUEST	FAKO	MOLYKO-BOKOVA-BONAKANDA-BUEA TOWN	20	751 847 400	06	Réhabilitation

3. Consistance des travaux :

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Mise en forme de la chaussée ;
- Curage et remise en forme des fossés en terre existants ;
- Réparation des Nids de poule en BB de profondeur intérieure ou égale à 10 cm ;
- Couche de base en grave concassée 0/31,5 ou 0/25 ;
- Imprégnation sablée ;
- Couche d'accrochage ;
- Béton bitumineux ép 5cm ;
- fosse maçonné de forme trapézoïdale ;
- Dallette en béton armée ;
- Etc.



4. Participation et origine :

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ou groupement d'entreprises des Travaux Publics de droit camerounais.



5. Financement :

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics MINTP, Exercices 2019 et suivants, Imputation : **36 467 03 44 11 110 2250**. Le montant prévisionnel des travaux est de : **sept cent cinquante un millions huit cent quarante-sept quatre cent (751 847 400) de francs CFA** Toutes Taxes Comprises.

6. Délai d'exécution :

Le délai global d'exécution des travaux est de **06 mois** calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

7. Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par le Maître d'Ouvrage, le marché sera conclu entre celui-ci et le Maître d'Ouvrage qui est le Ministre des Travaux Publics.

8. Cautionnement provisoire (garantie de soumission):

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'un montant de :

Montant de la caution en FCFA
12 000 000

Cette caution sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, établis selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement financier de 1^{er} ordre agréé par le Ministre en charge des finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Sous-Direction des Marchés Publics du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, Service des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble ou est logée la cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (voies d'accès en pavés), sise au quartier MVOG-ADA.

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Sous-Direction des Marchés Publics du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, Service des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble ou est logée la cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (voies d'accès en pavés), sise au quartier MVOG-ADA, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **trois cent mille (300 000) F CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.





11. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

12. Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés à la Sous-Direction des Marchés Publics du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, Service des Appels d'Offres, situé au rez-de-chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (voies d'accès en pavés), sise au quartier MVOG-ADA, au plus tard le 25/1/2019 à **13 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention.

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 117 /AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 du 27/12/2018
En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de Réhabilitation des routes
revêtue Molyko-Bokova-Bonakanda-Buea Town dans le département du Fako,
Région du Sud-Ouest**

Financement : BIP MINTP, Exercices 2019 et suivants.

IMPUTATION : 36 467 03 44 11 110 2250

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».



13. Recevabilité des offres :

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

14. Ouverture des offres :

L'ouverture des offres aura lieu le 25/1/2019 dès **14 heures** précises dans la salle de réunion de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures du Ministère des Travaux Publics siégeant à la salle de réunion de ladite commission au Ministère des Travaux Publics.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^e étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)



- 3^e étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

15. Critères d'évaluation des offres :

Critères éliminatoires

a) Pièces administratives :

- Absence de l'original de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

b) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes ;

- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP;
- Un Conducteur des Travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
- Une note d'organisation et méthodologie ;
- Une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins 230 000 000 (deux cent trente Millions) de FCFA.

c) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée et signée ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
- Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
- Le sous – détail des prix unitaires (l'élimination se fera pour les lots concernés).

d) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;

e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

f) Non justification de la possession en propre de l'un des matériels prioritaires ci-après :

- Un (01) Compacteur vibrant ;
- Un (01) bulldozer ;
- Un (01) Camions benne ;
- Une (01) niveleuses ;
- Un (01) camion gravillonneur ;
- Un finisseur ;
- Répanduse à liant.

g) N'avoir pas exécuté au cours des dix dernières années, un marché de construction, de réhabilitation, d'ouverture, d'aménagement ou d'entretien de route de montant supérieur ou égale à **350 000 000 (trois cent cinquante millions) de FCFA;**





h) N'avoir pas obtenu au moins un total de **20 critères** sur l'ensemble des **29 critères** essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur **29 critères** sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **14 critères** ;
- b) Le matériel à mobiliser sur **13 critères** ;
- c) L'attestation de visite des lieux, signé datée et cacheté **1 critère** ;
- d) Rapport documenté de la visite du site **1 critère**.

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

16. Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

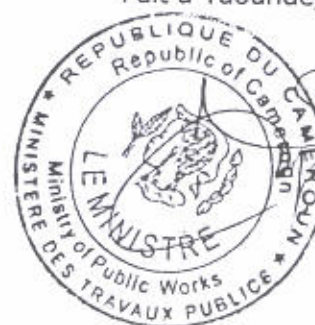
17. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

Par ailleurs, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas attribuer le marché dans le cadre du présent appel d'offres à un soumissionnaire qui titulaire d'un contrat en cours au sein du MINTP, a des performances peu satisfaisantes (mise en demeure dont l'évaluation a été jugée non satisfaisante ou constat de défaillance notifié dans les six mois précédent l'attribution ou contrat en cours de résiliation).

18. Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-Direction des Marchés Publics / Service des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada.



Fait à Yaoundé, le

27 DEC 2018

Emmanuel NGANOU D

